



8, rue du Parc
89113 NEUILLY
tel. 03 86 73 70 79
mail : notredame3v@yahoo.fr

CONTRAT POUR UN CONCERT DONNE DANS UNE EGLISE DE LA PAROISSE

Entre les soussignés,

Le Père Grégoire STROJWAS, Curé de la Paroisse Notre Dame des Trois Vallées, sise 8, rue du Parc – 89113 NEUILLY – tel. 03 86 73 70 79, d'une part et

.....
.....
....., d'autre part

Il a été décidé

qu'une manifestation intitulée
aura lieu le

L'organisateur s'engage à

- se mettre en contact avec la paroisse ou la mairie pour obtenir les clés de l'église. Si ces clés lui sont confiées, il en est seul responsable
- respecter et faire respecter l'église où a lieu le concert, l'église étant un édifice sacré
- laisser l'édifice tel qu'il l'a trouvé, ayant assuré rangement et nettoyage
- obtenir les autorisations légales (Sacem éventuellement, assurance responsabilité civile obligatoire)
- communiquer le programme complet et détaillé de la manifestation dont les chants et la musique soient compatibles avec la destination sacrée de l'église. Il est recommandé qu'une partie du programme soit consacré à de la musique religieuse.

Dans le cas où une participation est demandée à l'assistance, l'organisateur peut – s'il le souhaite – reverser une quote-part à la paroisse pour couvrir ses charges.

Fait à le
en deux exemplaires originaux

Le Père Grégoire STROJWAS
ou son représentant

L'organisateur